



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Chargé du contrôle et de l'expertise des infractions droit des sols (H/F)

Cadre d'emplois

Techniciens territoriaux

Délégation Générale Urbanisme Aménagement et Habitat
Direction de l'Urbanisme
Service Conseil et Droit de l'Urbanisme
Division Technique Infractions

Sous l'autorité du Responsable de Division, vous êtes chargé du contrôle des constructions irrégulières sur le territoire de la commune de Marseille et de la rédaction des procès verbaux transmis au parquet de Marseille dans le cadre d'une procédure pénale.

Vous procédez à l'analyse des plaintes, aux études préliminaires et à la constitution des dossiers nécessaires à la visite. Vous assurez les contrôles sur site et la rédaction des PV d'infraction ou de constat. Vous intervenez en coordination avec le service des autorisations d'urbanisme en vue d'une régularisation de l'infraction, conformément au règlement du PLU et du code de l'urbanisme.

Titulaire d'une formation Bac + 2, vous connaissez le droit des sols et la réglementation locale et vous disposez d'une expertise en matière de bâtiment, construction et travaux publics. Votre maîtrise des logiciels bureautiques vous permet d'intervenir sur l'application OPEN ADS/CONTENTIEUX et le système d'information géographique. Ponctuel, assidu et disponible, vous êtes doté de qualités rédactionnelles, d'aptitudes relationnelles et d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence (P_201702_00888_VDM) :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20
ou par courriel : dgrh-grc@marseille.fr



Direction des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

